

Marseille

CMCI Marseille - Salle Europa 93

2 rue Henri Barbusse - 13241 MARSEILLE cedex 01

21
NOVEMBRE

Agir sur les conditions de travail dès la conception des centres commerciaux

> Conditions de travail dans les centres commerciaux

ORGANISATION : DDTEFP BOUCHES DU RHÔNE - 55 BD PERIER

13415 MARSEILLE CEDEX 20 / ACT MÉDITERRANÉE - EUROPARC DE PICHAURY

1330 RUE GUILLIBERT - BÂT 7 - 13856 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

AVEC LE CONCOURS DE : PARTENAIRES SOCIAUX DES BOUCHES DU RHÔNE

La perspective de la création à Marseille d'un nouveau centre commercial, « Les Terrasses du Port », dans la zone Euroméditerranée, susceptible d'employer près de 1500 employés, mais aussi l'extension annoncée d'autres centres existants, ont justifié que Act Méditerranée, la DDTEFP et les partenaires sociaux de la branche commerce du département s'impliquent dans les projets en cours afin que les maîtres d'ouvrages / promoteurs prennent en compte les prescriptions du Code du Travail et les attentes des partenaires sociaux concernant les conditions de vie et de travail des futurs employés.

La manifestation du 21 novembre sera l'occasion de présenter et mettre en débat l'étude sur les conditions de travail dans les centres commerciaux réalisée par Act méditerranée ainsi que la position commune des partenaires sociaux « Bien vivre et travailler aux Terrasses du Port ». Elle permettra aussi un questionnement pour une approche d'ensemble de la qualité d'emploi dans le commerce.

**08.00 | 10.00 - Présentation de l'étude sur les conditions de travail dans les centres commerciaux (Act Méditerranée)
Présentation de la position commune des partenaires sociaux « Bien vivre et travailler aux Terrasses du Port » (DDTEFP/Partenaires sociaux)**

10.00 | 10.30 - Questionnement pour une approche d'ensemble de la qualité d'emploi dans le commerce (DDTEFP/Partenaires sociaux)

Petit déjeuner

CONTACT

VINCENT TIANO

DDTEFP

Tél : 04 91 57 96 73

vincent.tiano@travail.gouv.fr

YVES-MICHEL NALBANDIAN

Act Méditerranée

Tél : 04 42 90 30 20

ym.nalbandian@anact.fr